



# MINÉRAL 3 +

Amendement minéral et énergétique pour la santé du sol.

Utilisable en Agriculture Biologique.

- Structure et régénère l'humus par l'apport de carbone pur.
- Améliore la diffusion et la disponibilité des éléments nutritifs dans le sol.
- Crée un habitat durable pour les micro-organismes.
- Améliore la vie biologique du sol (mycorhization plus rapide).
- Rend les plantes plus résistantes aux maladies et parasites.
- Corrige les carences / est riche en minéraux et oligo-éléments.
- Accélère le compostage et réduit les mauvaises odeurs pour les toilettes sèches et le lisier.
- Permet la fabrication de Terra Preta.
- Améliore la rétention d'eau dans le sol (minimum environ 50 %)
- Augmente la surface d'échange du sol (environ 500 m<sup>2</sup> / g)
- Est riche en silice (42 %), ce qui renforce les tissus des végétaux et la résistance naturelle aux maladies et attaques parasitaires.
- Est riche en magnésium, ce qui améliore les fonctions chlorophylliennes de la plante.
- Permet d'augmenter le paramagnétisme du sol.
- Permet de rétablir le pouvoir tampon du sol (Ph, Redox, conductivité).
- Allège les sols trop lourds.

## Mode d'emploi :

- Peut être utilisé pour enrichir un compost de jardin à raison de 10 à 30 % du volume total.
- Dosage pour sol : 140 g / m<sup>2</sup>
- Il est recommandé de le mélanger avec du lombricompost ou du bokashi pour augmenter son potentiel agronomique.

## Composition :

Biochar, poudre de basalte, poudre d'huître, microorganismes sélectionnés.

## Précautions d'emploi :

Respecter le mode d'emploi et les doses prescrites.

## Stockage :

Conserver dans un endroit loin d'une source de chaleur et de lumière.

## Conditionnement :

Sac de 3,5 kg, 15 kg, big-bag 700 kg.

## Norme :

NF EN13139

Utilisable toute l'année en AB CEE n°2092/91

